

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 13 du 21 septembre 2012



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

THRIPS sur chrysanthèmes : présents à des niveaux variables

Les thrips restent présents dans les exploitations à des niveaux d'infestation variables d'une exploitation à une autre. Mais leurs piqûres sont à l'origine de déformations des feuilles, des décolorations de fleurs et surtout des vecteurs des maladies à virus comme le TSWV. Il ne faut surtout pas relâcher la vigilance.

A SURVEILLER : TSWV

Les thrips peuvent être des vecteurs du **virus de la maladie bronzée de la tomate** ou **TSWV** – *Tomato spotted wilt virus* (photo ci-contre). Seules les larves de thrips sont susceptibles d'acquérir le virus mais les inoculations ont lieu essentiellement au cours de l'alimentation des adultes. Il faut rester TRES VIGILANT (voir ci-après).



Source : <http://photos.eppo.org>

PUCERONS sur chrysanthèmes : recrudescence des foyers (Photo AREXHOR G.E.)

La présence de pucerons noirs (*Aphis gossypii*) est signalée sous les feuilles et les apex des chrysanthèmes. Le nombre de foyers identifié est en progression. La production de miellat favorise l'installation de fumagine entraînant la dépréciation commerciale de la plante. Il faut également rester TRES VIGILANT.



ACARIENS sur cyclamen : à surveiller

L'atmosphère sèche enregistrée sous les serres crée les conditions favorables au développement des acariens. Actuellement, seule une exploitation mentionne la présence des acariens.

TRIPS sur cyclamen : toujours des présences signalées

Des déformations foliaires dues aux piqûres de thrips sont encore signalées dans quelques établissements. La vigilance reste de rigueur.

VU DANS LES SERRES

Présence de larves d'OTHIORHYNQUE sur Heuchère

Les larves d'othiorhynques sont très polyphages. Elles ne s'attaquent pas uniquement aux végétaux de pépinière mais aussi aux systèmes racinaires de nombreuses vivaces.

La présence des larves passe inaperçue jusqu'au moment où la plante sèche, ne possédant plus de racines.



(différents stades larvaires -
photo AREXHOR G.E.)

BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

Thrips et pucerons à surveiller sur cultures de chrysanthème

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Acariens	Chrysanthèmes	
Aleurodes	Chrysanthèmes	
Pucerons	Chrysanthèmes	
Rouille	Chrysanthèmes	
Thrips	Chrysanthèmes	
Bactériose	Cyclamen	
Botrytis	Cyclamen	
Fusariose	Cyclamen	
Pucerons	Cyclamen	
Thrips	Cyclamen	

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**

Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazo-
zoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »